



Le dispositif de petits déjeuners gratuits

Plus de 1 200 élèves de maternelle bénéficiaires en Seine-et-Marne pour la phase d'expérimentation de novembre à décembre 2019.

Partenariat : Etat (Préfecture, Education nationale), Villes de Melun et Le Mée.

Cadre national : la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, adoptée par le Gouvernement en 2018, prévoit d'encourager dans les écoles situées dans des territoires en fortes difficultés sociales (REP/REP+, quartiers prioritaires de la politique de la ville ou territoires ruraux aux caractéristiques sociales comparables) la distribution de petits déjeuners, sur le temps périscolaire ou scolaire, selon le choix de l'école et de la commune. Ce dispositif doit participer à la **réduction des inégalités alimentaires** pour le premier repas de la journée, indispensable à une concentration et une disponibilité aux apprentissages scolaires. Un volet éducatif accompagne cette distribution afin d'apporter aux élèves une éducation à l'alimentation permettant de développer un **projet pédagogique et éducatif**.

➔ *Pour en savoir plus : <https://eduscol.education.fr/cid139571/les-petits-dejeuners.html>*

En Seine-et-Marne : cette première phase de préfiguration (novembre-décembre) a été proposée à quatre communes (Melun, Le Mée, Nemours, Nangis) en ciblant principalement les élèves de grande section de maternelle, à raison de 2 à 3 petits déjeuners hebdomadaires pendant quatre à six semaines, selon le souhait des équipes pédagogiques et communales. Il ne s'agit pas de proposer aux élèves une « collation » mais de construire avec eux un petit déjeuner complet et équilibré dans le cadre d'une **éducation à l'alimentation. Parentalité, éducation nutritionnelle et sensorielle** ou encore **éducation au développement durable** sont les autres « ingrédients » de ce dispositif !

➔ *Chiffres clés : 4 villes - 19 écoles maternelles - 55 classes - 1 230 écoliers
15 000 petits déjeuners - 4 villes de Seine-et-Marne en 2019.*

Événement du 12 décembre 2019 : partage d'un petit déjeuner entre enfants, parents et enseignants. Les écoliers composent le petit déjeuner équilibré qu'ils ont réalisé lors de l'intervention dans leur classe des lycéens de la mini-entreprise « Le Défi vitaminé » (à l'aide d'un jeu des cartes représentant des aliments). Ils se servent parmi des ingrédients très variés, issus de différents pays, en respectant leurs choix et en nommant ce qu'ils souhaitent. De retour en classe, les élèves pourront partager leur ressenti de cette expérience dans le cadre d'une séance sur le langage.

➔ *Chiffres clés : 3 classes de grande section - 3 écoles maternelles
3 réseaux d'éducation prioritaire - 2 villes (Melun et Le Mée).*

Perspectives : évaluation et bilan de l'expérimentation en janvier 2020 avant déploiement dans les écoles et les villes de Seine-et-Marne éligibles au dispositif et volontaires. Renforcement des projets pédagogiques, des partenariats, des circuits courts et des produits « bio » ou de tout autre piste éducative.

La Cité éducative de Melun – Le Mée

*Plus de 6 000 écoliers, collégiens et lycéens concernés
pour le quartier Plateau de Corbeil – Plein Ciel.*

Partenariat : Etat (CGET, Politique de la Ville, Education nationale), CAMVS, Villes de Melun et Le Mée.

Cadre national : les Cités éducatives visent à intensifier les prises en charges éducatives des enfants à partir de 3 ans et des jeunes jusqu'à 25 ans, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire. Elles consistent en **une grande alliance des acteurs éducatifs travaillant dans les quartiers prioritaires** de la politique de la ville : services de l'État, des collectivités, associations, habitants. À travers les Cités éducatives, le Gouvernement veut ainsi fédérer tous les acteurs de l'éducation scolaire et périscolaire, dans les territoires qui en ont le plus besoin et où seront concentrés les moyens publics.

➔ *Pour en savoir plus : <https://www.cget.gouv.fr/ressources/publications/les-cites-educatives>*

En Seine-et-Marne : le projet de Cité éducative s'inscrit dans le cadre d'une politique éducative globale visant l'autonomie des jeunes pour une vie choisie et non subie afin de sortir du déterminisme ou de l'assignation à résidence souvent associés aux quartiers prioritaires. **Deux communes, une agglomération, trois réseaux d'éducation prioritaires : une seule Cité éducative !** Voici le défi offert à tous les acteurs du territoire en termes de gouvernance, de culture partagée, de synergies concrètes, de mutualisation et de confiance réciproque.

➔ *Chiffres clés : 1 cité éducative rassemblant 3 réseaux d'éducation prioritaires sur Melun et Le Mée avec plus de 2 900 écoliers (maternelles et élémentaires), près de 1 500 collégiens (Les Capucins, Chopin, Triolet) et plus de 1 700 lycéens (Léonard de Vinci, Georges Sand).*

Événement du 12 décembre 2019 : organisé par des lycéens au cœur du quartier de Corbeil – Plein Ciel, pour des élèves de maternelle de Melun et du Mée, le « petit déjeuner exceptionnel » préfigure les dynamiques et les décroissements qui seront à l'œuvre à travers la Cité éducative.

➔ *Chiffres clés : 3 classes - 3 écoles maternelles
3 réseaux d'éducation prioritaires - 2 villes - 1 lycée.*

Perspectives : le programme d'action élaboré pour 2020 prévoit, sous réserve de validation par le CGET, le déploiement de nouvelles actions destinées à conforter le rôle de l'école, notamment : un **meilleur repérage des enfants fragilisés** (renforcement du Programme de réussite éducative) ; l'harmonisation des interventions dans le cadre de **l'apprentissage du travail personnel** ; le déploiement de formations inter-acteurs ; la mise en place d'un « **bus de la réussite éducative** » pour développer des actions dans différents domaines tels que les apprentissages ou la parentalité.

Le projet citoyen inter-collèges

Près de **500 collégiens** bénéficiaires de ce projet innovant
autour de l'art oratoire et de la fraternité en janvier-juin 2020.

Partenariat et co-financement : CGET (Politique de la Ville), Education nationale (Mission de lutte contre le décrochage scolaire), CAMVS.

Cadre national de l'appel à projet : la politique de la ville, coordonnée à l'échelle nationale par le CGET (Commissariat Général à l'Égalité des Territoires), a pour objectif la réduction des inégalités entre les territoires en mobilisant en complément des crédits du droit commun des crédits spécifiques au bénéfice des habitants des quartiers les plus fragiles, les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).

➡ Pour en savoir plus : <http://www.seine-et-marne.gouv.fr/Publications/Appels-a-projets/Politique-de-la-ville-2020-appel-a-projets>

En Seine-et-Marne : unique en France, le projet citoyen inter-collèges vise à sortir de la « logique de quartiers » pour construire concrètement les valeurs de la République afin de favoriser l'engagement des jeunes, la construction de compétences sociales, l'innovation pédagogique et les partenariats. Les élèves élaborent, en classe, des projets concrets en lien avec la fraternité qu'ils présentent et débattent au niveau du collège après en avoir éprouvé la robustesse avec des experts, juristes ou élus. Ils se forment à la prise de parole en public grâce à des ateliers animés par des intervenants. En effet, la **capacité à s'exprimer en public, voire à convaincre un auditoire, est un atout pour réussir** ses études tout comme dans la vie sociale et professionnelle. C'est aussi un marqueur social et une source de discrimination.

Les projets retenus sont ensuite retravaillés ou fusionnés par **des commissions mixtes** composées de jeunes des quatre collèges amenés à collaborer ensemble en dehors du cadre initial de leurs collèges (quartiers). Ils continuent d'être formés à la prise de parole en public et développent un sentiment d'appartenance lié au groupe de pairs et au projet commun. **Une assemblée inter-collèges finale** permet la présentation des projets, en présence des partenaires qui pourront éventuellement mettre en œuvre ces projets l'année suivante.

➡ *Chiffres clés : 4 collèges / 21 classes / plus de 40 enseignants / près de 500 élèves de 4^e.*

Événement du 12 décembre 2019 : journée de formation autour de la démarche de projet et de la construction des compétences liées à la prise de parole en public (estime de soi, communication non verbale, écoute, pratiques collaboratives, etc.). Les enseignants expérimenteront ainsi les ateliers qui seront proposés aux élèves par les intervenants. Les acteurs du projet pourront se rencontrer et construire les projets en équipe.

➡ *Chiffres clés : plus de 40 personnels enseignants ou éducatifs attendus, l'équipe projet de la DSDEN, les intervenants du collectif OSPAS, de la compagnie Etincelle Théâtre et de Dessine-moi un chemin.*

Perspectives : le déploiement du projet est prévu pour l'année scolaire 2020-2021 avec un financement européen et six collèges : les 4 établissements initiaux pourront poursuivre leur participation et les collèges Chopin et Elsa Triolet pourront rejoindre le projet dans le cadre de la **Cité éducative de Melun – Le Mée**.

